

LOTO DU PATRIMOINE 2025

LES DOTATIONS DES 5 SITES DÉPARTEMENTAUX DE LA RÉGION OCCITANIE- MÉDITERRANÉE SONT DÉVOILÉES !

| www.missionbern.fr |



CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE

Eléa Pellegrino
Chargée de mission

Délégation Occitanie-Méditerranée
5 rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier

09 63 57 44 06 / 07 88 86 08 87

elea.pellegrino@fondation-patrimoine.org

Site
www.fondation-patrimoine.org

Château de Montferrand (Hérault) © CC du Pic Saint Loup

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril portée par Stéphane Bern, déployée par la Fondation du patrimoine et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ UNITED, est heureuse de dévoiler le montant des aides accordées aux 5 départementaux de la région Occitanie-Méditerranée sélectionnés en 2025 (102 projets au total en France métropolitaine et collectivités d'outre-mer).

Les sommes octroyées par la Mission Patrimoine viennent compléter les aides publiques ou l'autofinancement pour atteindre la totalité du besoin de financement (dans la limite de 300 000 € par site). La Fondation du patrimoine reversera cette aide aux porteurs de projet au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur présentation des factures.

La huitième édition du Loto du patrimoine de FDJ UNITED permettra à l'État de reverser le montant record de 29,1 millions d'euros à la Fondation du patrimoine. Sur cette somme, 7 millions d'euros ont déjà été octroyés aux 18 sites emblématiques des régions lors des Journées européennes du patrimoine 2025. Aujourd'hui, c'est une aide globale de 21,4 millions d'euros qui est octroyée aux 102 sites départementaux.

Pour mémoire : l'appel à candidatures pour le Loto du patrimoine 2026 est toujours en cours, et sera clôturé le 28 février 2026. Les projets doivent être soumis en ligne avant cette date pour être étudiés par les délégations régionales de la Fondation du patrimoine, à l'adresse suivante : www.missionbern.fr/signaler-un-site.

Les dotations des 5 sites départementaux de la Mission Patrimoine 2025 en Occitanie-Méditerranée sont :

- ▶ **Les Sources de Fontfroide à Montredon-des-Corbières (Aude) : 140 000 €**
- ▶ **Le temple de Sommières (Gard) : 300 000 €**
- ▶ **Le château de Montferrand (Hérault) : 200 000 €**
- ▶ **Le pont de la Muse au Rozier (Lozère) : 190 000 €**
- ▶ **L'église Sainte-Marie et de la Trinité à Prats-Balaguer (Pyrénées-Orientales) : 150 000 €**

Le détail des projets se trouve en pages suivantes.

Retrouvez toutes les informations concernant la Mission Patrimoine à la fin de ce dossier.

AUDE

LES AQUEDUCS DIT SOURCES DE FONTFROIDE

Ces petites constructions, repères de l'aqueduc souterrain, sont le symbole du lien vital entre Narbonne et les sources d'eau pure de Fontfroide.

Propriétaire : commune de Montredon-des-Corbières

Nombre d'habitants : 1480

Territoire : rural

Protection au titre des monuments historiques : inscrit en mai 2023



Les aqueducs dit Sources de Fontfroide à Montredon-des-Corbières (Aude) © Commune de Montredon-des-Corbières

INTÉRÊT PATRIMONIAL

À l'époque médiévale, Narbonne faisait face à un enjeu vital : l'accès à une eau potable de qualité. Tandis que ses habitants dépendaient de l'eau peu salubre de l'Aude, l'abbaye de Fontfroide, nichée dans les Corbières, disposait de sources pures et abondantes. De cette nécessité naquit une prouesse technique : un aqueduc souterrain de 8 km reliant Fontfroide à Narbonne. Pour guider et entretenir cet ouvrage invisible, des tours de pierre appelées Montjoies furent édifiées sur les hauteurs de Montredon-des-Corbières, jalonnant le tracé du canal.

Témoins d'un génie hydraulique médiéval, ces édifices servaient à la fois de repères et de sentinelles du réseau. Grâce à cette eau, la ville connut un essor économique et sanitaire sans précédent : son hôpital fut approvisionné jusqu'au XIX^{ème} siècle. Mais cette ressource convoitée suscita également tensions et luttes de pouvoir. Aujourd'hui, les Montjoies et les vestiges de l'aqueduc rappellent combien l'eau fut moteur de développement, de conflits et d'ingéniosité.

PROJET DE VALORISATION

Le projet actuel vise à restaurer les Montjoies et à leur redonner vie à travers la création d'un véritable parcours de découverte, reliant l'abbaye de Fontfroide à Narbonne.

Au-delà de la préservation patrimoniale, cette démarche s'inscrit dans une dynamique culturelle et touristique essentielle pour le territoire. Chaque année, la marche des «Sources de Fontfroide» attire un public nombreux. La restauration de ces monuments permettrait d'enrichir cette expérience en offrant une immersion complète dans l'histoire hydraulique de la région. Le projet prévoit également des actions ambitieuses :

- L'organisation de journées pédagogiques à destination des établissements scolaires.
- La mise en place de circuits touristiques immersifs entre les Montjoies et Fontfroide .
- La valorisation globale de ce patrimoine exceptionnel, à la croisée de l'ingénierie médiévale et de l'histoire locale.

ÉTAT DE PÉRIL

Les Montjoies qui jalonnent l'aqueduc sont en péril. En juillet 2023, un incendie a failli les réduire en cendres, et la négligence humaine continue de les fragiliser. Pendant trop longtemps, ces monuments uniques sont restés sans protection. Ce n'est qu'avec l'arrêté préfectoral de mai 2023 qu'une première mesure a été prise pour préserver ce patrimoine exceptionnel.

Les dégradations constatées varient en intensité selon les ouvrages :

- Pour les Montjoies : dégradations localisées, lacunes dans les maçonneries et les enduits, disparition quasi-totale des trappes de visite.
- Pour les Maisons rouges : désordres structurels majeurs, instabilité de certaines maçonneries, charpentes très dégradées.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

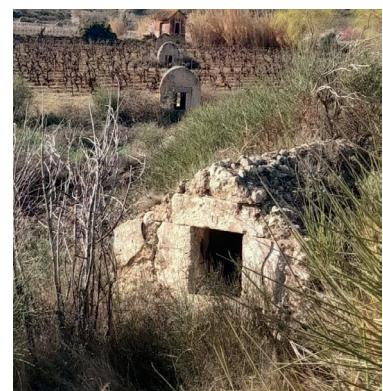
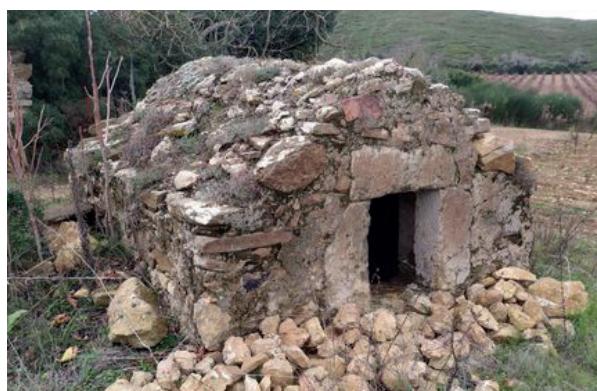
L'objectif principal du projet est de préserver au maximum la matière d'origine tout en assurant la pérennité des ouvrages. Les interventions prévues incluent :

- Le sondage et la restauration des enduits encore en place.
- La dépose des enduits non adhérents et l'application d'un nouvel enduit à la chaux avec finition en badigeon.
- Le comblement des zones présentant des pertes de matière.
- La remise en état des parties instables avec un remaillage.
- La restitution des trappes d'accès selon le modèle encore existant.

Démarrage des travaux : second semestre 2025

Fin des travaux : 2028

- Pour en savoir plus : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/aqueduc-dit-sources-de-fontfroide/103656>



GARD**LE TEMPLE DE SOMMIÈRES**

La restauration du temple vise à lui redonner sa place dans la vie cultuelle sommiéroise et dans le cadre du développement de l'attractivité du territoire, en l'ouvrant à des évènements culturels.

Propriétaire : commune de Sommières

Nombre d'habitants : 5098

Territoire : communauté de communes du Pays de Sommières, PETR Vidourle Camargue

Protection au titre des monuments historiques : non-protégé



Temple de Sommières (Gard) © Commune de Sommières

INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'édifice est le fruit de l'histoire tumultueuse des confessions chrétiennes à Sommières. Le premier temple a été rasé en 1685 lors de la révocation de l'édit de Nantes. Le temple actuel est, à l'origine, l'église du couvent des Cordeliers, rebâtie en 1710 après sa destruction en 1562 pendant les guerres de Religion.

Cette église est réaffectée en 1807 aux protestants qui n'ont plus de lieu de culte. L'édifice est alors modifié afin de le mettre en accord avec le culte protestant : ajout du livre en façade d'où son nom « Au livre », décoration sobre et lumineuse. Il abrite un rare orgue à cylindres dont la partie instrumentale est classée monument historique. L'acoustique remarquable de la nef est particulièrement appréciée des musiciens. Le temple est un édifice emblématique du patrimoine historique et bâti de la commune.

PROJET DE VALORISATION

L'Association de Sauvegarde du Temple de Sommières est engagée aux côtés de la mairie dans le projet de restauration. Elle prévoit d'organiser des événements culturels pour animer et dynamiser la collecte de dons. Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Vidourle-Camargue, qui regroupe cinq communautés de communes dont celle du Pays de Sommières, constitue actuellement un dossier de candidature Pays d'Art et d'Histoire (PAH) auprès du ministère de la Culture. Ce dossier comporte un volet touristique de valorisation du patrimoine historique protestant porté par une association nationale «Sur les pas des Huguenots et des Vaudois» relayée par une association gardoise. Le parcours traverse le Gard et passe par Sommières, étape importante avec son temple. Ce projet vise les visiteurs curieux de découvrir le patrimoine local.

ÉTAT DE PÉRIL

Depuis de nombreuses années, le temple de Sommières subit des dégradations en raison du mauvais état de sa toiture. Les fuites et les infiltrations détériorent la voûte de la nef celle de la salle à l'étage (au-dessus de l'entrée) ; les murs sont imprégnés d'humidité. Des plaques de plâtre se détachent du plafond et rendent dangereuse l'utilisation de l'édifice.

La mairie a donc été contrainte d'interdire l'accès au public mais elle souhaite voir rapidement le temple restauré pour qu'il puisse à nouveau accueillir la communauté protestante dans de bonnes conditions. En attendant les travaux, la communauté célèbre les cultes dans l'entrée du temple, appelée tambour. Parallèlement, l'Association de Sauvegarde du Temple de Sommières et le service patrimoine de la Ville ont organisé plusieurs actions dès 2024 pour promouvoir les restaurations : deux conférences, des visites commentées (journées européennes du patrimoine), la distribution de bons de collecte de dons, des emailings et un publipostage ont eu lieu.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

L'urgence concerne les travaux de toiture mais l'ampleur du chantier au vu de l'état général des murs infiltrés et de l'enclavement du chevet dans le terrain en pente, nécessite un diagnostic complet mené par un architecte du patrimoine. Il sera appuyé par des spécialistes : géomètre, bureau d'études structures, économiste de la construction et conseil en patrimoine architectural.

Démarrage des travaux : 2025

Fin des travaux : 2028

- ▶ Pour en savoir plus : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/temple-de-sommières/100670>



Temple de Sommières (Gard) © Commune de Sommières

HÉRAULT

LE CHÂTEAU DE MONTFERRAND À SAINT-MATHIEU-DE-TRÉVIERS

Emblématique du paysage de l'Hérault, le château de Montferrand est un point d'ancrage pour les habitants du massif du Pic Saint-Loup.

Propriétaire : Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Nombre d'habitants : 4896

Territoire :

Protection au titre des monuments historiques : classé



Château de Montferrand (Hérault) © CC du Pic Saint Loup

INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'histoire du château commence en 1085, lorsque le comté est mis sous la protection de la papauté. En 1174, le comté est pris par le futur Raymond VI de Toulouse qui entreprend alors de grands travaux dans le castrum, afin de s'affirmer face à son puissant rival, Pierre II roi d'Aragon et nouveau seigneur de Montpellier. En 1215, en pleine croisade albigeoise, le comté est confisqué par le Pape et inféodé aux évêques de Maguelone. Une soixantaine de mas et une quinzaine de seigneuries dépendent alors du château comtal. Au XVI^{ème} siècle, les guerres de religion en font un refuge pour les évêques de Montpellier. Guillaume Pellicier, humaniste et ambassadeur de François Ier, s'y réfugie plusieurs années avec ses manuscrits. En 1605, le site devient une caserne pour 55 arquebusiers. Un projet ambitieux d'enceinte est entrepris et arrêté brusquement. Des fortifications de fortune sont réalisées en urgence. En 1622, le château est assiégé trois jours par les troupes du duc de Rohan qui sont tenues en échec.

Abandonnés au XVIII^{ème} siècle, les vestiges qui surplombent le bassin montpelliérain jusqu'à la mer, sont un marqueur historique et paysager du massif du Pic Saint Loup.

PROJET DE VALORISATION

Le site fait l'objet d'un programme ambitieux de valorisation. Le château haut et ses 200 m² de salles voûtées et sols archéologiques accueilleront des visites guidées pendant les 10 ans de travaux ainsi que

des supports de médiation variés. Les parties basses, délimitées par la grande enceinte, accueilleront la déambulation libre des randonneurs, qui pourra être complétée par des bornes actuellement à l'étude renvoyant à des outils numériques de modélisation du château et du paysage à travers les âges. Les vestiges liés au pastoralisme et à l'utilisation des garrigues en abord (four à chaux, carrière et charbonnière) pourraient accueillir des haltes avec des panneaux et reconstitutions partielles de structures, avec l'aide d'associations locales.

ÉTAT DE PÉRIL

Le château est dans un état de ruine avancé. Après le démantèlement des étages habitables en 1705, ne subsistent que les salles voûtées aux premiers niveaux, les sols, des pans entiers de façades et la quasi intégralité des enceintes. Ces vestiges souffrent de l'usure du temps et des intempéries. Les différentes représentations montrent des effondrements importants jusqu'à nos jours. Ainsi, depuis 2018, le site est interdit au public.

Un diagnostic de 2023 a dénombré 10 murs particulièrement menaçants, avec un risque d'effondrement ou de basculement. Une dizaine de brèches affaiblissent plus ponctuellement d'autres maçonneries. Les têtes des nombreux murs en moellon sont lessivées et instables.

L'association Pic Patrimoine assure les chantiers participatifs et a rejoint en 2025 l'union REMPART. Elle réalise depuis trois ans des actions concrètes : restauration de murs en pierre sèche le long du chemin d'accès, atelier de taille de pierre dans le village des Matelles pour la restauration des meurtrières et de la porte de la grande enceinte, entretien et dessouchage dans le château, tri des pierres en prévision de la fermeture des brèches dans les murs.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Le projet est prévu en cinq tranches sur dix ans permettant d'intervenir sur chaque partie du monument pour sa conservation et sa valorisation définitives. Une première tranche portera sur :

- La sécurisation du site : stabilisations d'urgence des maçonneries les plus menacées ;
- Les fouilles archéologiques du bâtiment comtal au sommet du site ;
- L'amélioration du chemin historique d'accès ;
- La gestion de l'eau et de l'électricité par citerne et captation solaire.

Démarrage des travaux : premier trimestre 2026

Fin des travaux : 2027 (tranche 1)

- ▶ Pour en savoir plus : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-montferrand/103658>



Château de Montferrand (Hérault) © CC du Pic Saint Loup

LOZÈRE

LE PONT CASSÉ DE LA MUSE AU ROZIER

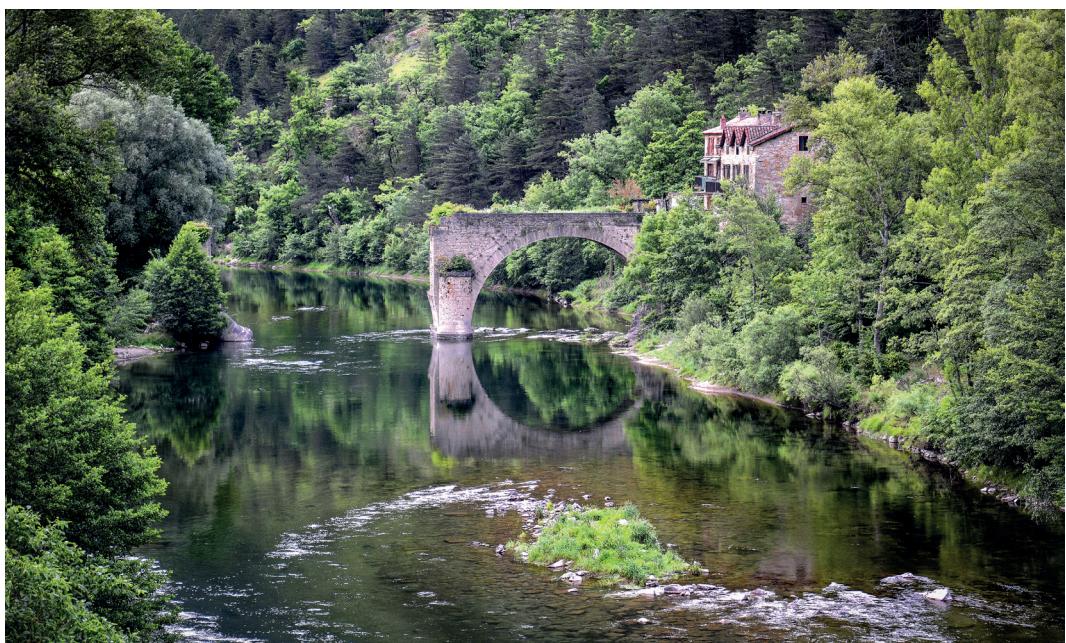
Site emblématique des gorges du Tarn, le pont cassé de la Muse au Rozier va retrouver toutes ses fonctions en permettant un passage sécurisé pour les cheminements doux.

Propriétaire : Commune du Rozier

Nombre d'habitants : 130

Territoire : rural, CC Gorges Causses Cévennes

Protection au titre des monuments historiques : non-protégé



Pont cassé de la Muse au Rozier (Lozère) © Bruno Calendini

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Le village du Rozier est situé au confluent du Tarn et de la Jonte, sur le versant lozérien des Causses du Méjean. Porte d'entrée des gorges, il doit son origine et son nom aux moines de l'abbaye d'Aniane venus y créer un prieuré en 1075 où ils développèrent la culture de rosiers importés d'Italie.

La construction du pont de la Muse a été projeté en 1838, afin de créer un chemin allant de Millau aux villages des gorges de la Jonte, jusqu'à Meyrueis. Les travaux débutent en 1851 et s'achèvent en 1853, mais les inondations de 1875 provoquent un premier effondrement. Le pont est reconstruit mais les inondations de 1900 entraînent à nouveau de fortes pertes matérielles. Une pile cède, le pont devient inutilisable. Une passerelle provisoire est alors installée, avant de finalement construire un nouveau pont en aval du premier, terminé au printemps 1907.

PROJET DE VALORISATION

Le projet de restauration du pont remonte à 2014, lorsque la commune rachète la parcelle. Le pont « neuf » présente en effet plusieurs inconvénients : routier, il n'est pas dimensionné au nombre de véhicules qui aujourd'hui traversent les Gorges du Tarn et de la Jonte, s'agissant de la seule voie qui relie les villages de la Jonte à Millau. De plus, en l'absence de trottoir, il est dangereux pour les piétons.

La restauration du pont « cassé » permettra d'en faire un lieu de passage touristique important, reliant les causses Méjean et Noir, les deux vallées touristiques des gorges du Tarn et de la Jonte, au cœur d'un site naturel particulièrement préservé (Natura 2000 et ZNIEFF), avec un accès piétonnier sécurisé, favorisant tourisme vert, mobilité douce et découverte du patrimoine naturel du territoire. Il est le point de départ de nombreuses randonnées qui emmènent les promeneurs vers les points culminants des corniches des Causses.

ÉTAT DE PÉRIL

Au fil du temps l'état des fondations de la pile restante est devenu préoccupant : elles sont érodées par le passage de l'eau.

Le pont cassé présente une nécessité d'intervention urgente pour la consolidation de la travée conservée et notamment au niveau des fondations de la pile centrale. En effet, les maçonneries des fondations se sont affouillées petit à petit, au fur et à mesure des crues du Tarn et aujourd'hui des vides importants sous la pile centrale et sous la culée gauche se sont formés. De plus, les maçonneries en élévation encore en place présentent des cavités importantes et des chutes de matériaux.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Les travaux seront réalisés en 2 tranches :

- Tranche 1 – restauration des piles restantes: dépose de maçonnerie, injections pour comblement des cavités, nettoyage des arases maçonnées, chape de protection étanche, rejoointoient des parements, dépose et repose des pierres instables, bouchement de la brèche sur rive gauche, restitution des parements lacunaires, rejoointoient des couronnements des parapets, dalle et étanchéité sur le tablier
- Tranche 2 - création d'une passerelle piétonne : passerelle en acier corten, plancher bois et garde-corps

Démarrage des travaux : 2026

Fin des travaux : 2027

- ▶ Pour en savoir plus : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/pont-de-la-muse-au-rozier/103572>



Fonds AXA pour le Progrès humain
Le fonds de dotation des Mutuelles d'assurances et du Groupe AXA

Ce site recevra par ailleurs une dotation complémentaire de 100 000 € du Fonds AXA pour le Progrès humain, le fonds de dotation des Mutuelles d'assurances et du Groupe AXA. Il fait partie des 6 sites régionaux sélectionnés grâce à un vote en ligne, organisé du 19 septembre au 13 octobre 2025, réunissant plus de 50 000 internautes.

Pour mémoire :

Pour cette 7e édition, 18 projets en métropole et outre-mer, parmi les sites départementaux lauréats du Loto du Patrimoine 2025, ont été proposés au vote des internautes grâce à une vaste campagne déployée sur les réseaux sociaux d'AXA et son site internet. Dans chacune des grandes régions AXA, le site ayant recueilli le plus de votes a été sélectionné pour recevoir une dotation.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

L'ÉGLISE DE LA TRINITÉ ET SAINTE-MARIE À FONTPÉDROUSE

Cette église romane du XI^{ème} siècle abrite un ensemble de toiles très rare, représentant la Semaine Sainte. L'édifice présente aujourd'hui des désordres importants.

Propriétaire : Commune de Fontpédrouse

Nombre d'habitants : 120

Territoire : rural, Vallée de la Têt

Protection au titre des monuments historiques : non-protégée



Église de la Trinité et Sainte-Marie à Prats-Balaguer (Pyrénées-Orientales) © APPCF

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Cette église romane située au hameau de Prats-Balaguer à 1300m d'altitude a été édifiée au XI^{ème} siècle. Elle a subi plusieurs remaniements et agrandissements postérieurs, dont l'ajout de chapelles latérales et d'une sacristie au XVIII^{ème} siècle. Un vieux cimetière la borde au sud.

Elle abrite un très rare ensemble classé de toiles constituant le décor de la Semaine Sainte appelé « Monument » en Catalan. C'est le seul du département à avoir conservé la quasi-totalité des éléments le composant et à être installé en permanence dans une église. Il était dressé tous les ans pour la célébration du Jeudi Saint dans de nombreux villages de Catalogne du XVI^{ème} aux années 1950. Ce témoin d'une pratique culturelle singulière, ancienne et presque totalement oubliée, a été exposé au Palais Ducal de Gênes (Italie) en 2013.

L'église abrite également 14 objets classés qui font régulièrement l'objet de campagnes de restauration par le CCRP - Centre de Restauration Départemental (Chapiteau en bois du XI^{ème}, Retable de la Vierge du XV^{ème}, Fer à osties du XVII^{ème}, Chaire de procession d'une Vierge du XVII^{ème}, Banc et table du Pansenyader du XIX^{ème}, etc ...).

Fin 2024, l'Association du Patrimoine de la Commune (APPCF) a retrouvé à l'étranger la trace de la Vierge à l'Enfant du XII^{ème} qui avait été volée en 1975. Elle coordonne activement les démarches avec la Mairie, le CCRP, la DRAC et le Ministère de la Culture, pour que l'église de Prats-Balaguer retrouve cette Vierge qu'elle a hébergée pendant 8 siècles.

PROJET DE VALORISATION

L'église de Prats-Balaguer fait partie du circuit des églises romanes remarquables du Conflent et Haut Conflent et contribue ainsi à l'attractivité touristique de cette commune isolée. Les membres de l'APPCF assurent les visites guidées, les JEP et Nuits des Églises, synchronisées avec les feux de la Saint-Jean. La Mairie y organise des concerts. Située en surplomb de la vallée de la Têt, au point de départ du sentier vers le sanctuaire de San-Gil de Nuria en Espagne, elle offre aux randonneurs qui la visitent un panorama paysager magnifique. Avec la ligne du train jaune (gare de Fontpédrouse, pont Séjourné), les bains de Saint-Thomas (sources naturellement chaudes) et la tour à signaux du Royaume de Majorque située juste à côté, l'église de Prat-Balaguer est, et sera plus encore, un pilier du patrimoine de Fontpédrouse.

La commune de Fontpédrouse et l'Association de Protection du Patrimoine de la Commune de Fontpédrouse, Prats Balaguer et Saint-Thomas se sont engagées avec ferveur dans ce projet de préservation de leur patrimoine.

La tenue des offices sera maintenue. L'église sera ouverte au public les week-ends en période estivale et durant les journées du patrimoine. Des concerts seront organisés.

ÉTAT DE PÉRIL

Lauréate de la 1ère édition du prix mécénat « Art Graphique et Patrimoine » décerné lors du salon international du patrimoine culturel au Carrousel du Louvre en 2021, la commune a bénéficié d'un relevé numérique 3D complet de l'édifice. Grâce à ces relevés et aux financements du Département des Pyrénées-Orientales et de la Sauvegarde de l'Art Français, un diagnostic précis a pu être établi confirmant l'urgence d'une intervention sur le chevet sous peine d'effondrement.

Des problèmes de tassement différentiel provoquent de graves désordres et fissures dans la structure du chevet. Les enduits au ciment accentuent la rétention d'humidité et les joints sont poreux sur les parties non recouvertes d'enduit. Les eaux de ruissellement détériorent les enduits qui ne sont pas homogènes.

Au niveau du clocher (salle des cloches), il y a des infiltrations d'eau à travers les baies ouvertes aux intempéries.

Enfin, l'eau détériore les enduits abîmés des façades, et les joints sont poreux. Les enduits au ciment accentuent la rétention de l'humidité. Les solins existants ont été réalisés au mortier ciment, il y a donc un risque d'infiltration d'eau.

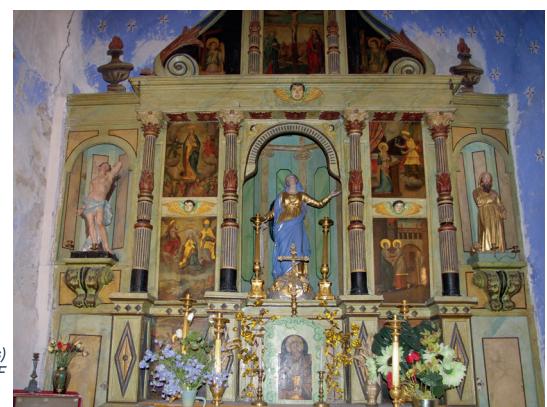
NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Les travaux consisteront en la restauration des façades, du clocher et du chevet de l'église.

Démarrage des travaux : 2025

Fin des travaux : 2027

- ▶ Pour en savoir plus : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-la-trinite-et-sainte-marie-a-fontpedrouse/88035>



Église de la Trinité et Sainte-Marie à Prats-Balaguer (Pyrénées-Orientales)
© APPCF

POUR RAPPEL : LE LOTO DU PATRIMOINE EN BREF

En septembre 2017, le président de la République a confié à Stéphane Bern une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement pour le restaurer. De cette initiative est né le « Loto du patrimoine », une opération organisée par la Fondation du patrimoine, FDJ UNITED et le ministère de la Culture.

Un partenariat a été établi par une convention pluriannuelle entre ces trois partenaires qui définit le fonctionnement. Cette opération originale a suscité dès son lancement l'engouement des Français : **plus de 7 400 sites en péril ont ainsi été signalés** sur la plateforme participative www.missionbern.fr et des millions de joueurs participent chaque année à la sauvegarde du patrimoine, en jouant aux jeux de grattage et de tirage « Mission Patrimoine » de FDJ UNITED.

Les sites peuvent également bénéficier de collectes de dons et de mécénats sous réserve de leur éligibilité et, pour ceux protégés au titre des monuments historiques, de subventions du ministère de la Culture.

Le succès de la Mission est le résultat de sa méthode participative et partenariale, qui garantit la qualité et la variété des projets de patrimoine local identifiés et dont l'intérêt culturel, économique et social est ainsi révélé au grand public.

L'APPEL À PROJETS 2026

L'appel à projets est ouvert sur le site missionbern.fr/signaler-un-site. Propriétaires, associations, communes et passionnés de patrimoine sont invités à identifier les sites en péril partout en France métropolitaine et dans les collectivités d'outre-mer. Ces signalements peuvent être effectués tout au long de l'année.

- ▶ Pour candidater à la sélection des sites départementaux de l'édition 2026 de la Mission Patrimoine, les dossiers devront être déposés avant le **28 février 2026**.

Plus d'informations dans la « Foire aux questions » disponible sur le site missionbern.fr/faq.

LES MODALITÉS DE SÉLECTION

Les candidatures déposées sur le site www.missionbern.fr sont instruites par les délégations départementales et régionales de la Fondation du patrimoine, composées de bénévoles et de salariés. Le ministère de la Culture, au travers de ses directions régionales des affaires culturelles, participe à ce premier examen, en particulier des immeubles protégés au titre des monuments historiques.

Les associations de soutien au patrimoine, à l'instar de La Demeure historique, participent également en soumettant des projets et en relayant l'information auprès de leurs membres.

Après l'instruction locale des candidatures notamment au regard des critères de la Mission, la liste des projets et leur financement est arrêtée par la Fondation du patrimoine en fonction des ressources disponibles, sur proposition du comité de sélection présidé par Stéphane Bern et composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de FDJ UNITED et du ministère de la Culture. Il se réunit deux fois par an.

Dix-huit projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et collectivités d'outre-mer et un projet par département sont retenus chaque année, selon quatre critères principaux :

- ▶ l'intérêt patrimonial et culturel ;
- ▶ l'état de péril ;
- ▶ la maturité du projet ;
- ▶ son impact sur le territoire et le projet de valorisation.

LES RÉSULTATS

La Mission Patrimoine a révélé l'intérêt du grand public pour la richesse et le potentiel d'attractivité du patrimoine local. **Près de 770 nouveaux projets ont été signalés pour l'édition 2025 sur la plateforme www.missionbern.fr.**

Depuis la première édition en 2018, la **Mission Patrimoine a aidé plus de 1 000 sites pour leurs travaux de restauration**, dont plus de 140 projets emblématiques du patrimoine régional et plus de 900 sites départementaux (un site par département métropolitain et collectivité d'outre-mer). Aujourd'hui, **plus de 78% des projets sélectionnés lors des 7 premières éditions sont d'ores et déjà sauvés** : 290 sont en cours et 470 sont terminés.

LES FINANCEMENTS ACCORDÉS

Depuis la première édition de la Mission Patrimoine, ce sont plus de 362 millions d'euros qui ont permis d'aider les travaux de restauration de l'ensemble des sites retenus :

- ▶ Plus de 210 millions d'euros issus du Loto du patrimoine ;
- ▶ 103 millions d'euros de crédits attribués par le ministère de la Culture aux projets portant sur des monuments historiques ;
- ▶ 49 millions d'euros collectés par la Fondation du patrimoine, provenant de mécénats d'entreprises, de dons de particuliers et de ses ressources propres.

Enfin le financement accordé grâce au Loto du patrimoine est attribué par la Fondation du patrimoine, qui suit le bon déroulement des travaux et le respect des caractéristiques patrimoniales des lieux en lien avec les services de l'État.